



CONTRAT DE LOCATION

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi notre village de gîtes pour vos prochaines vacances, nous vous remercions pour votre confiance.

Vous trouverez ci-après le contrat de location à compléter, à nous retourner signé et accompagné du règlement de l'acompte d'un montant de 30% (sauf en cas de prépaiement en ligne)

Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour la meilleure réussite de votre séjour.

Bien cordialement et au plaisir de vous accueillir très prochainement dans nos gîtes.

Adresse de la location :

LA GRANGE DU HERON

La Roque – Vernet le Bas
12260 BALAGUIER D'OLT
Tel : 07 66 49 11 99

Contrat établi entre :

Propriétaires

SAS LA GRANGE DU HERON
La Roque – Vernet le Bas
12260 BALAGUIER D'OLT
Tel : 07 66 49 11 99
R.C.S Rodez 881 890 362
Mail : contact@lagrangeduheron.com
Site : www.lagrangeduheron.com

Locataires

Nom :
Prénom :
Adresse :

Tel :
Mail :

Composition de la famille

Adultes :
Enfants de moins de 18 ans :

GÎTE SOUHAITÉ :

**AUCUN DEPASSEMENT DE LA CAPACITE DU GITE NE SERA ACCEPTE
VISITEURS ACCEPTEES APRES ACCORD**

**LES ARRIVEES SE FONT A PARTIR DE 16 HEURES
ET LES DEPARTS AU PLUS TARD A 10 HEURES**

LES SAMEDIS en juillet et août

Si vous souhaitez arriver en dehors de ces horaires, merci de nous contacter pour accord.

DATES DU SÉJOUR :

ARRIVEE LE : .../.../... DEPART LE : .../.../...

SERVICES (tarifs disponibles sur la fiche descriptive) :

- Forfait ménage par nos soins 45€ pour les chalets et 60€ pour le Figuier : Oui Non
- Kit bébé : Oui Non
- Souhaitez-vous que le linge vous soit fourni ? : Oui Non
- Si oui :
- | | | |
|-------------------------------|------|-------|
| Nombre parure 140cm : | soit | euros |
| Nombre parure 80 ou 90cm : | soit | euros |
| Nombre de linge de toilette : | soit | euros |
| Nombre de linge de cuisine : | soit | euros |

RÉSERVATION :

Tarif du gîte : 720 Euros
Montant des services (à compléter) : Euros
MONTANT TOTAL DE LA LOCATION (à compléter) : EUROS

Acompte de 30% 216 Euros
Solde du séjour (à compléter) : Euros

à régler 30 jours avant l'arrivée excepté pour les paiements en ligne qui seront automatiquement débités par le propriétaire

Caution à verser à l'arrivée : 300 Euros
(300 € pour les longs séjours et 150 € pour les week-ends et mid-week)

Caution non encaissée et renvoyée dans la quinzaine suivant votre départ déduction faite des éventuelles détériorations ou du coût de remise en état des lieux, le gîte devant être restitué en parfait état de propreté.

En fin de séjour le gîte doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, la somme du forfait ménage sera retenue sur la caution.

CETTE LOCATION PRENDRA EFFET :

Lorsque nous recevrons, à notre adresse ou par mail

- Le présent contrat ainsi que les conditions générales de vente, daté et signé en 2 exemplaires (un exemplaire vous sera retourné par retour du courrier ou par mail signé par nos soins)
- Un acompte d'un montant de 30% du montant total du séjour (s'il n'y a pas eu de prépaiement en ligne), merci de faire un chèque à l'ordre de « La Grange du Heron » ou un virement à La Grange du Heron FR76 1027 8022 5100 0203 0940 175 CMCI FR 2A.
Ou la totalité de votre réservation si celle-ci est effectuée moins de 30 jours avant votre arrivée.

ASSURANCE ANNULATION :

Toute annulation ou interruption de séjour sera soumise à l'application des conditions générales. Nous vous recommandons donc de souscrire à une assurance annulation qui vous couvrira en cas de force majeure et vous permettra ainsi le remboursement de l'acompte versé.

Vous pouvez en souscrire une sur : <https://www.albinet.fr/fr/assurance-voyage/assurance-annulation-sejour/>

Fait le...../...../..... à

Je soussigné M déclare accepter les termes du présent contrat et avoir pris connaissance de la fiche descriptive jointe et des conditions générales figurant en annexe.

Signature du propriétaire

Signature du locataire

(Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)



FICHE DESCRIPTIVE

GITES

Gîte « Le Figuier »	Gîte à étage de 70m ² , 8 personnes. Au Rdc : 1 séjour / cuisine de 25m ² avec canapé, insert, four, 4 plaques électriques, micro-ondes, réfrigérateur. Salle d'eau avec douche, lavabo et lave-linge. WC séparé. A l'étage : 2 chambres de 20m ² avec 1 lit de 140 et 2 lits de 90. 1 salle de bain avec lavabo double et baignoire. WC séparé. Terrasse ombragée salon de jardin et 1 barbecue. Parking.
Chalets côté piscine : Aulne, Buis, Chêne, Erable, Frêne et Glycine	Gîtes indépendants de plain-pied de 35m ² , 6 personnes : 2 ch avec 1 lit 140, 1 ch avec 2 lits 80, un séjour / cuisine avec canapé, four, 4 plaques électriques, micro-ondes, réfrigérateur, lave-linge. 1 salle d'eau avec douche et lavabo. 1 WC séparé. Terrasse couverte de 10m ² avec salon de jardin et 1 barbecue Parking.
Chalet côté Etang : « Le Hêtre » Accessible PMR	Gîte indépendant de plain-pied de 35m ² , 4 personnes : 1 ch avec 1 lit 140, 1 ch avec 2 lits 80 superposés. Un séjour / cuisine avec canapé, four, 4 plaques électriques, micro-ondes, réfrigérateur, lave-linge. 1 salle d'eau avec douche, lavabo et WC. Terrasse couverte de 10m ² avec salon de jardin et 1 barbecue Parking.
Chalets côté Etang : Magnolia, Noyer et Pin	Gîtes indépendants de plain-pied de 35m ² , 6 personnes : 1 ch avec 1 lit 140, 1 ch avec 2 lits 80 superposés et 1 lit gigogne de 80, 1 chambre avec un lit de 80. Un séjour / cuisine avec canapé, four, 4 plaques électriques, micro-ondes, réfrigérateur, lave-linge. 1 salle d'eau avec douche et lavabo. 1 WC séparé. Terrasse couverte de 10m ² avec salon de jardin et 1 barbecue Parking.

TARIFS A LA SEMAINE

Période hivernale, forfait chauffage en sus (du 01/10 au 30/04)
(Pas de frais de dossier)

PERIODES		Chalets 6p	Gîte « Le Figuier » 8p
Haute Saison	Du 04/07/2020 au 22/08/2020	720 €	1050 €
Moyenne saison	Du 20/06/2020 au 04/07/2020	500 €	750 €
	Du 22/08/2020 au 26/09/2020		
	Du 26/12/2020 au 02/01/2021	500 €	750 €
Vacances de la Toussaint et Vacances de Printemps			
Basse saison	Autres dates	300 €	500 €

Location week-end, mid-week ou nuitée possible en moyenne et basse saison.

TARIFS DIVERS

Location draps :	10,00 € / par lit
Location linge de cuisine (3 torchons) :	3,00 €
Location linge de toilette (1 drap de douche et 1 serviette) :	7,00 € / personne
Kit bébé comprenant chaise haute et lit bébé	10,00 €

Taxe de séjour perçue pour le compte de la Communauté de Communes du Grand Figeac :

Sera à régler le jour de votre arrivée par chèque ou espèces (nbre de pers. de plus de 18 ans X nbre de nuits X 0,45€)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Durée du séjour : le locataire signataire du contrat conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.
En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, la totalité du séjour sera facturée.

Conclusion du contrat : la réservation devient définitive dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire le solde du montant total de la location et un exemplaire du contrat signé aux dates indiquées au recto. Un deuxième exemplaire est à conserver par le locataire.
La location conclue entre les parties ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement, à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire.
Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

Annulation : toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au propriétaire.

Annulation à l'initiative du locataire :

- Plus de 30 jours avant l'arrivée dans les lieux, l'acompte de 30% reste acquis par le propriétaire
- Entre 16 et 30 jours avant l'arrivée dans les lieux, 50% du montant du séjour reste acquis par le propriétaire
- Entre 2 et 15 jours avant l'arrivée dans les lieux, 75% du montant du séjour reste acquis par le propriétaire
- A partir de la veille de la date d'arrivée indiquée sur le contrat, l'intégralité du montant du séjour est alors due par le locataire.
- Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Annulation par le propriétaire : le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Arrivée : le locataire doit se présenter, aux jours et heures mentionnés sur le contrat, sauf accord préalable avec le propriétaire.

Règlement du solde : le solde de la location doit être versé 4 semaines avant l'entrée dans les lieux, sauf accord express du propriétaire. Dans tous les cas la totalité du montant de la location devra être réglée au plus tard le jour de l'arrivée.

Etat des lieux : un inventaire est établi et signé par le locataire et le propriétaire ou son représentant à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux.

L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté à l'arrivée dans les lieux. Aucune réclamation ultérieure ne sera acceptée. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ. Dans le cas où le locataire ne souhaiterait pas faire le ménage avant son départ, le montant prévu au contrat, soit **un forfait de 45 euros sera demandé (pour le gîte "Le Figuier, ce forfait est de 60€).**

Signature du locataire :

Dépôt de garantie ou caution : à l'arrivée du locataire, un dépôt de garantie dont le montant est indiqué dans le contrat est demandé par le propriétaire. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué dans un délai de 15 jours, déduction faite du coût des remises en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur le contrat), empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas 15 jours. Dans le cas où des dégradations seraient constatées, le dépôt de garantie sera amputé du montant des réparations. Si le montant de ces dégradations excédait le montant de la caution, une facturation serait alors établie à l'ordre du locataire sur la base d'un constat d'huissier et/ou spécialistes confirmés.

Utilisation des lieux : le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

Il devra s'abstenir de jeter dans les lavabos, baignoires, éviers, WC.....des objets de nature à obstruer les canalisations, faute de quoi il sera redevable des frais occasionnés pour la remise en service de ces équipements. Le preneur ne pourra réclamer aucune réduction de loyer au cas où des réparations urgentes incombant au bailleur apparaîtraient en cours de location.

Capacité des lieux : le contrat est établi pour une capacité maximum de 4 à 8 personnes selon le gîte pour lequel ce contrat s'applique. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. Toute modification ou rupture du contrat sera alors considérée à l'initiative du locataire et aucun remboursement ne sera donc effectué.

Nous rappelons que le lit superposé est déconseillé aux enfants de moins de 6 ans

Assurances : le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

Piscine : la piscine est privée, équipée d'une clôture et partagée par l'ensemble des gîtes. Son utilisation est sous la responsabilité pleine et entière du signataire des présentes conditions générales. En aucun cas le propriétaire ne saurait être tenu responsable d'éventuels accidents survenus au signataire, à ses enfants, à sa famille ou à toute personne venue le rejoindre sur la location objet du présent contrat. La piscine est prévue pour y nager. L'utilisation de canoës, barques, canots, kayaks, rames, bateaux, etc... y est formellement interdite.

Étang et ruisseau : au cœur du domaine se situent un étang et un ruisseau. Ceux sont des espaces naturels non sécurisés et la baignade y est interdite.

Activités : le locataire utilisant une activité quelle qu'elle soit sur le domaine dégage toute responsabilité des propriétaires en cas d'accident survenant à lui-même, à ses enfants, ou toute autre personne placée sous sa responsabilité.

Animaux : nous n'acceptons pas les animaux sur le domaine.

Élection de domicile : pour l'exécution des présentes, les parties conviennent que le tribunal compétent sera celui de la circonscription dans laquelle se trouvent les lieux loués.

Signature du locataire :